

Mission collective à l'occasion de la Singapore Maritime Week

Singapour, Suntec Convention Centre

du 15 au 19 Avril 2024

La **Chambre de Commerce de Singapour**, représentant de la **Team France Export à Singapour**, en partenariat avec le **Cluster Maritime**, le **GICAN**, le **Pôle Mer** et **TotalEnergies**, vous propose une mission collective à Singapour à l'occasion de la Maritime Week, qui aura lieu du 15 au 19 avril 2024 au **Suntec Convention Centre**.

Vous êtes une start-up, une PME, ou une ETI avec un produit / un service en lien avec le monde maritime, la décarbonation, la sécurité, l'innovation, etc.. ? Venez profiter du dynamisme de cet événement **incontournable en Asie du Sud-Est** pour découvrir les opportunités offertes par l'écosystème local et rencontrer vos futurs partenaires.



LE PROGRAMME DE VOTRE MISSION

(sous réserve de modification)

Inclus dans notre offre : Accès libre à la partie exposition + accès 1 journée au choix à la partie conférence

J1 Lundi 15 Avril 2024

Session de briefing à la FCCS

- Présentation de Singapour, de l'Asean et de son écosystème
- Décryptage des tendances et opportunités de collaboration sur le secteur maritime
- Règlementation douanière, propriété intellectuelle, etc...

Intervenants : Acteurs industriels et institutionnels Singapouriens / Français (FCCS, entreprises membres du comité maritime, service économique, INPI ..)

J2 Mardi 16 Avril 2024

Maritime week – Accelerating Digi & Decarb Conf

- Accès à la Maritime Week, aux conférences et forums animés par les leaders de l'industrie et visite des exposants. Rencontres et échanges avec les parties prenantes de la communauté maritime.

Cocktail networking

- « France reception night » en présence de nombreux décideurs et représentants d'entreprises du secteur maritime. Présentation des membres de la délégation au lancement de la soirée

J3 Mercredi 17 Avril 2024

Maritime week- Accelerating Digi & Decarb Conf

- Session de networking et échanges sur le stand de notre partenaire Bureau Veritas présent sur l'événement de la Maritime Week.
- Accès aux conférences et forums animés par les leaders du secteur maritime

J4 Jeudi 18 Avril 2024

Learning expédition

- Visite d'un site maritime ou industriel de Singapour

Maritime week – Maritime Service Leaders Forum

- Accès aux conférences et forums animés par les leaders du secteur maritime

J5 Vendredi 19 Avril 2024

Maritime week - Manpower Forum

- Table-ronde sur la thématique de la diplomatie bleue

Session de debriefing de la mission collective

A noter : Les rendez-vous B-to-B s'intercaleront dans cet agenda

Notre offre par entreprise participante : 2900 EUR HT ou 2100 EUR HT si l'entreprise est éligible au soutien de TotalEnergies*

Inclus dans ce tarif :

- Accès visiteur à la Maritime Week (Accès libre à la partie exposition + accès 1 journée au choix à la partie conférence)
- Participation à tous les événements, networking et visites cités dans le programme
- 2 à 3 RDVS B-to-B personnalisés organisés par la Team France Export

*Le partenariat avec TotalEnergies comprend les actions suivantes :

- Soutien financier de 800 EUR HT en déduction du tarif de la mission pour les PME éligibles (effectif de moins de 250 salariés et ne faisant partie d'aucun grand groupe, ou avec un actionariat étatique (publique >50 %), fonds publics) soit un tarif final de 2100 EUR HT
- Préparation aux sessions de pitch en anglais par un coach spécialisé, en amont de la mission

En Option :

- RDV B-to-B supplémentaire personnalisé pour optimiser votre mission : 650 EUR HT / RDV

Nous facturons en SGD. Des frais de transfert bancaire internationaux de 50 SGD seront facturés pour chaque versement, ainsi qu'une TVA locale (GST) de 9 %.

Pour vous inscrire, merci de remplir le formulaire d'inscription ci-après.



Pour plus d'informations, merci de contacter :

Doris GUILLEMET, Industry & Cleantech

dguillemet@fccsingapore.com

DID: +65 6933 1378

FOCUS MARCHÉ

- Singapour est devenu un **hub mondial pour le fret maritime**, grâce à sa position géographique stratégique située à l'extrémité du détroit de Malacca, sur la route Europe-Asie.
- Singapour est le 2ème plus grand port mondial derrière Shanghai avec 37,3 millions d'EVP.
- Le secteur du maritime à Singapour représente plus **de 7 % du PIB** singapourien et compte 170 000 employés et plus de 5 000 entreprises.
- L'agence gouvernementale Maritime and Port Authority (MPA) a lancé un **plan de transformation pour l'industrie maritime** en vue d'accroître sa valeur ajoutée de 5,8 Mds SGD et de créer plus de 1 500 nouveaux emplois d'ici 2025.
- Singapour est également un hub pour la **maintenance** et la **construction navale**. Les chantiers navals singapouriens détiennent 70 % du marché global de conversion FPSO, 70 % de celui des plateformes Jackup et 20 % de celui de la réparation de navires.
- Le nouveau port de Tuas est un projet de 13.7 Mds EUR, visant à construire le plus grand port automatisé du monde d'ici 2040.

BESOINS STRATÉGIQUES DE SINGAPOUR DANS LE SECTEUR MARITIME : (SINGAPORE R&D ROADMAP 2030)



Thématiques Transversales : Décarbonation, sûreté, sécurité et cybersécurité



Port Nouvelle Génération

- Automatisation complète du terminal de fret
- Maintenance portuaire intelligente
- Gestion du trafic maritime de nouvelle génération
- Optimisation des escales



Transport intelligent

- Exploitation de flotte intelligente
- Exploitation d'embarcations portuaires domestiques intelligentes
- Embarcation autonome



Technologies vertes maritimes

- Embarcations & infrastructures de ravitaillement portuaires électriques
- Economie circulaire pour les terminaux
- Carburants alternatifs, biocarburants, hydrogène
- Capture, utilisation, stockage du carbone
- Financement vert et R&D

BON D'ENGAGEMENT MISSION COLLECTIVE A L' OCCASION DE LA SINGAPORE MARITIME WEEK

BENEFICIAIRE

Participant à l'évènement : *(nom, prénom)* : _____ Fonction : _____

Raison sociale* : _____

Adresse* : _____

Tél* : _____

E-mail* : _____ Site : <https://> _____

ENTITÉ FACTURÉE :

Raison sociale *(si différente)* : _____

Adresse de facturation *(si différente)*: _____

Contact et adresse e-mail *(si différente)*: _____

N° de SIRET* : _____

La FCCS propose d'accroître votre visibilité à travers différents supports de communication (Site internet de la FCCS, Newsletter, Magazine Focus, LinkedIn, etc.). Si vous ne souhaitez pas que l'on mentionne votre entreprise ou que l'on utilise votre logo merci de cocher la case suivante :

Je ne souhaite pas communiquer sur mon entreprise

Fait le : _____ Nom du Signataire : _____

Cachet de la société et signature

Contrat de participation à compléter et à renvoyer par email
avant le **22 Mars 2024** à

DORIS GUILLEMET
dguillemet@fccsingapore.com

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE : FRENCH CHAMBER OF COMMERCE IN SINGAPORE (FCCS)

Responsabilité : La French Chamber of Commerce in Singapore (FCCS) s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de la prestation. Seule l'application de la méthodologie de la présente proposition constitue l'obligation de moyens par laquelle la FCCS s'engage. Les résultats dépendent de l'intérêt, ou non, des prospects pour l'offre présentée, le cas échéant. En aucun cas, la FCCS ne saurait être responsable des dommages indirects tels que perte d'un marché, préjudice commercial, trouble commercial quelconque.

Relation contractuelle : Le présent contrat est un contrat de prestations de services conclu entre le Bénéficiaire et la FCCS, chacune des parties conservant sa pleine et entière indépendance. Chacune des parties demeure en conséquence seule responsable, notamment vis-à-vis de ses clients, de ses actes, allégations, engagements, prestations, produits et personnels.

Propriété : Les résultats de la prestation sont la propriété exclusive du client. Il est toutefois expressément rappelé que la FCCS reste propriétaire des données, des connaissances, du savoir-faire et des méthodologies qu'elle détient. Dans le cas où l'entreprise cliente dispose de contacts ou d'une représentation à Singapour, il est impératif de le préciser dès le début de la mission, en indiquant si ces contacts peuvent être approchés dans le cadre de la prestation.

Aspects logistiques : La FCCS apportera son appui mais l'organisation des transports, de l'hébergement et de la restauration sur place relève de la responsabilité de l'entreprise cliente (sauf disposition particulière de l'offre).

Durée de validité de la proposition : La présente proposition est valable pour une durée de 1 mois à compter de sa date d'émission.

Modalités de paiement : Le règlement sera effectué en totalité, sur la base des prestations cochées dans le bon de commande, sur présentation de la facture formalisant le lancement de la mission. Notre travail démarre à réception de la totalité du versement (pour les prestations retenues). Le règlement se fera par transfert bancaire sur le compte de « The French Chamber of Commerce in Singapore ».

Confidentialité : Les deux parties s'engagent et s'obligent à ne pas dévoiler, exposer, ou publier, sans permission préalable et par écrit de l'autre partie, toute information en relation avec l'exécution du présent contrat. De même, ni l'une ni l'autre partie ne divulguera à personne pour quelque motif que ce soit les secrets commerciaux ou informations confidentielles ou informations financières ou commerciales relatives à l'autre partie qu'elle obtiendrait grâce au présent contrat. Cette restriction continue de s'appliquer après échéance ou résolution du présent contrat, sans aucune limite de temps.

MODALITÉS DE COLLABORATION AVEC LA FRENCH CHAMBER OF COMMERCE IN SINGAPORE (FCCS)

Conditions de modifications : Les présentes conditions générales sont applicables sans préjudice de tout autre pacte par écrit entre les parties. Toute modification, en cours de prestation, devra être signalée par écrit et pourra éventuellement donner lieu à un nouveau bon de commande, qui remplacera le précédent.

Conditions d'annulation : Si nous accusons réception de votre annulation dans les 5 jours ouvrables qui suivent la réception de votre règlement, nous vous rembourserons. Au-delà de ce délai, la FCCS se réserve le droit de conserver votre règlement.

En cas d'annulation ou de report de la mission survenant moins de 4 semaines avant la date de mission fixée, les rendez-vous confirmés par les prospectus seront considérés comme réalisés donc dus. Nous les recontacterons pour les nouvelles dates de mission mais sans engagement de notre part et des frais de réorganisation des rencontres (relances des partenaires, organisation des rendez-vous, suivi avec le client, etc.) pourront être facturés (1 jour/homme par forfait de 2 rendez-vous). Dans ce cas, la FCCS décline toute responsabilité à l'égard des conséquences que pourrait engendrer le report de la prestation par le client, en ce comprise l'indisponibilité éventuelle de certains tiers partenaires.

Droit applicable et juridiction compétente : En cas de divergences entre les Parties sur l'interprétation ou l'exécution du présent Contrat, les Parties s'efforceront de les résoudre à l'amiable au terme d'une conciliation qui sera présidée par le Président de la FCCS et par le représentant de la société. Si cette conciliation n'a pas lieu, ou si, ayant lieu, elle n'aboutit à aucun accord, les Parties se soumettront aux tribunaux compétents. Le présent contrat est soumis au droit de Singapour, en excluant expressément l'application de tout autre droit, en particulier les droits locaux. Pour la résolution d'un quelconque litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, les parties se soumettent expressément aux tribunaux compétents de la ville de Singapour, et renoncent à se prévaloir de la compétence d'autres tribunaux. La responsabilité de la FCCS se limitera au montant de ses honoraires.